



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 3298

Texte de la question

ENCADREMENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ EN LOIRE-ATLANTIQUE

M. le président. La parole est à M. Edouard Landrain, pour le groupe UDF.

M. Edouard Landrain. Ma question se serait adressée, s'il avait été là, à M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, qui, mercredi dernier, a tenté maladroitement de nous convaincre que tout allait pour le mieux dans l'éducation nationale, que la paix régnait dans les écoles et que l'opposition, comme les parents d'élèves, se fourvoyait, en tentant de dénoncer les insuffisances, les insécurités et les outrances que l'on y relève.

Loin des logiciens du ministère, nous ne pouvons que constater que les directeurs d'école sont toujours en grève, ainsi que, depuis deux semaines, 70 % des instituteurs de Loire-Atlantique, soutenus par les parents d'élèves. Ils réclament des postes supplémentaires pour le département. En effet, alors que 500 postes ont été demandés, le rectorat n'en propose que 96 - nombre ridiculement insuffisant. Pourtant, dans ce département déjà sous-doté, 1 500 élèves de plus sont annoncés pour la rentrée prochaine.

Je n'aurai pas la cruauté de vous rappeler que parents d'élèves et enseignants protestataires ont été délogés par les forces de l'ordre de l'inspection d'académie de Nantes, le mardi 29 janvier, puis de la mairie, où ils manifestaient.

D'un côté, vous fermez des classes de maternelle, comme à Ancenis, en décidant de ne plus comptabiliser les enfants de deux ans, contrairement à tous les principes d'orientation préconisés ; de l'autre, vous prétendez travailler en amont pour prévenir l'insécurité, les outrances et les incivilités. Est-ce vraiment sérieux ?

Monsieur le ministre, avez-vous vraiment les moyens budgétaires suffisants pour créer les postes d'enseignants indispensables ? Quand allez-vous le faire ? Et combien allez-vous en créer ? Allez-vous laisser la Loire-Atlantique - entre autres -, considérée comme l'un des départements les moins bien dotés en enseignants du premier degré, sombrer dans une insuffisance encore plus criante, au mépris des promesses faites ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement professionnel.

M. Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel. Monsieur le député, voilà beaucoup de questions en une, et je doute que les deux minutes et demie dont je dispose me permettent de tenir la réunion de comité technique paritaire à laquelle vous m'invitez !

M. Jean-Louis Debré. Ne perdez donc pas de temps !

M. le ministre délégué à l'enseignement professionnel. Les dossiers sérieux doivent être traités avec sérieux ! *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

Tandis que la démographie scolaire est stable dans tout le pays, en Loire-Atlantique - et c'est une bonne nouvelle - il y a 5 100 élèves de plus. Parce que, en d'autres temps, sous un autre gouvernement, les prévisions n'étaient pas aussi précises qu'elles le sont aujourd'hui (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants*), cette évolution démographique n'a été prévue par personne, et nous procédons aux corrections qui s'imposent.

Effectivement, la Loire-Atlantique connaît l'un des moins bons taux d'encadrement du pays. Il faut y pourvoir. C'est ce que nous faisons : 71 postes supplémentaires ont été créés à la rentrée 2000, 84 à la rentrée 2001 - voilà ce que vous appelez « ne rien faire » - et 96 postes de plus sont prévus pour la prochaine rentrée.

Alors, si vous faites vôtre l'objectif de 500 postes de plus pour votre seul département, remettez-vous en à la discussion qui va avoir lieu, dans quelques instants, entre M. Jack Lang et son cabinet et la délégation de Loire-Atlantique.

En tout état de cause, monsieur le député, je ne crois pas que l'on fasse avancer sérieusement la cause de l'école en traitant les problèmes à l'emporte-pièce, comme vous le faites, avec des chiffres qui ne correspondent pas à la réalité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*)

Données clés

Auteur : [M. Édouard Landrain](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3298

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : enseignement professionnel

Ministère attributaire : enseignement professionnel

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 février 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 février 2002